



ibsa
perspective.brussels 
institut bruxellois de statistique et d'analyse

RAPPORT ANNUEL DE L'IBSA

2024

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Auteurs

Cécile DEVOS et Line JUSSIANT

Comité de lecture

Sabrina CIPRIANO, Xavier DEHAIBE, Aynah GANGJI, Jonathan TUTRICE

Direction scientifique de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA)

Astrid ROMAIN

COUVERTURE

Concerto - Communication Agency

Photographie : © Eric OSTERMANN

MISE EN PAGE

IPM

TRADUCTION

Traduit du français vers le néerlandais par Translation Team et Oneliner Translations

Relecture : Faiza DJAIT

ÉDITRICE RESPONSABLE

Astrid ROMAIN, Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA)

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse

ibsa@perspective.brussels - www.ibsa.brussels

RAPPORT ANNUEL DE L'IBSA 2024



ibsa

perspective.brussels 

institut bruxellois de statistique et d'analyse

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	5
INTRODUCTION	6
RÉALISATIONS ET ACTIVITÉS	7
Quelques chiffres	7
Ligne du temps	8
La production et la diffusion des statistiques publiques	10
La réalisation et la diffusion des analyses	13
L'IBSA évalue les politiques publiques	17
L'IBSA diffuse une connaissance objective de la région	19
L'IBSA conseille les institutions Bruxelloises	21
L'IBSA participe à la gestion du système statistique Belge	22
RESSOURCES ET COMMUNICATION	23
L'équipe	23
Le budget de l'IBSA	25
ANNEXES	26
Annexe 1 : Rapport d'activités 2024 du comité-programme IBSA-COCOM	27
Annexe 2 : Rapport annuel du Conseil scientifique	28
Annexe 3 : Rapport sur la sécurité des données	29
Annexe 4 : Publications réalisées en 2024	30

PRÉFACE

Chères lectrices, Chers lecteurs,

En 2024, Bruxelles a fait face à des enjeux majeurs : la présidence du Conseil de l'Union européenne au premier semestre, des élections en juin et en octobre, un niveau d'inflation élevé, la réalisation des objectifs climatiques européens dans un contexte urbain dense...

Dans ce paysage complexe, l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA) a poursuivi sa mission : fournir des statistiques fiables et des analyses objectives pour éclairer l'action publique et renforcer le débat démocratique. Qu'il s'agisse de dresser l'évolution démographique de la Région, de mesurer les mouvements sur le marché du travail, de cartographier les disparités entre quartiers ou encore d'évaluer l'impact de politiques publiques comme la réforme des droits d'enregistrement, notre travail vise toujours à faire ressortir le sens des chiffres, comme outil d'aide à la décision.

Cette année, plusieurs travaux menés en partenariat ont vu le jour comme la publication des chiffres clés de l'enquête sur les violences de genre avec nos homologues wallon et flamand ou la sortie du Zoom sur les communes, avec l'Observatoire de la santé et du social. Ce rapport annuel présente ces réalisations et bien d'autres. Il reflète l'investissement constant de nos équipes et notre volonté de fournir des statistiques publiques, utiles et accessibles, pour toujours mieux comprendre Bruxelles.

Je remercie chaleureusement l'ensemble des membres de l'IBSA pour leur engagement, ainsi que nos partenaires pour leur confiance et le travail mené en commun, qui nous renforce et nous enrichit mutuellement.

Bonne lecture,

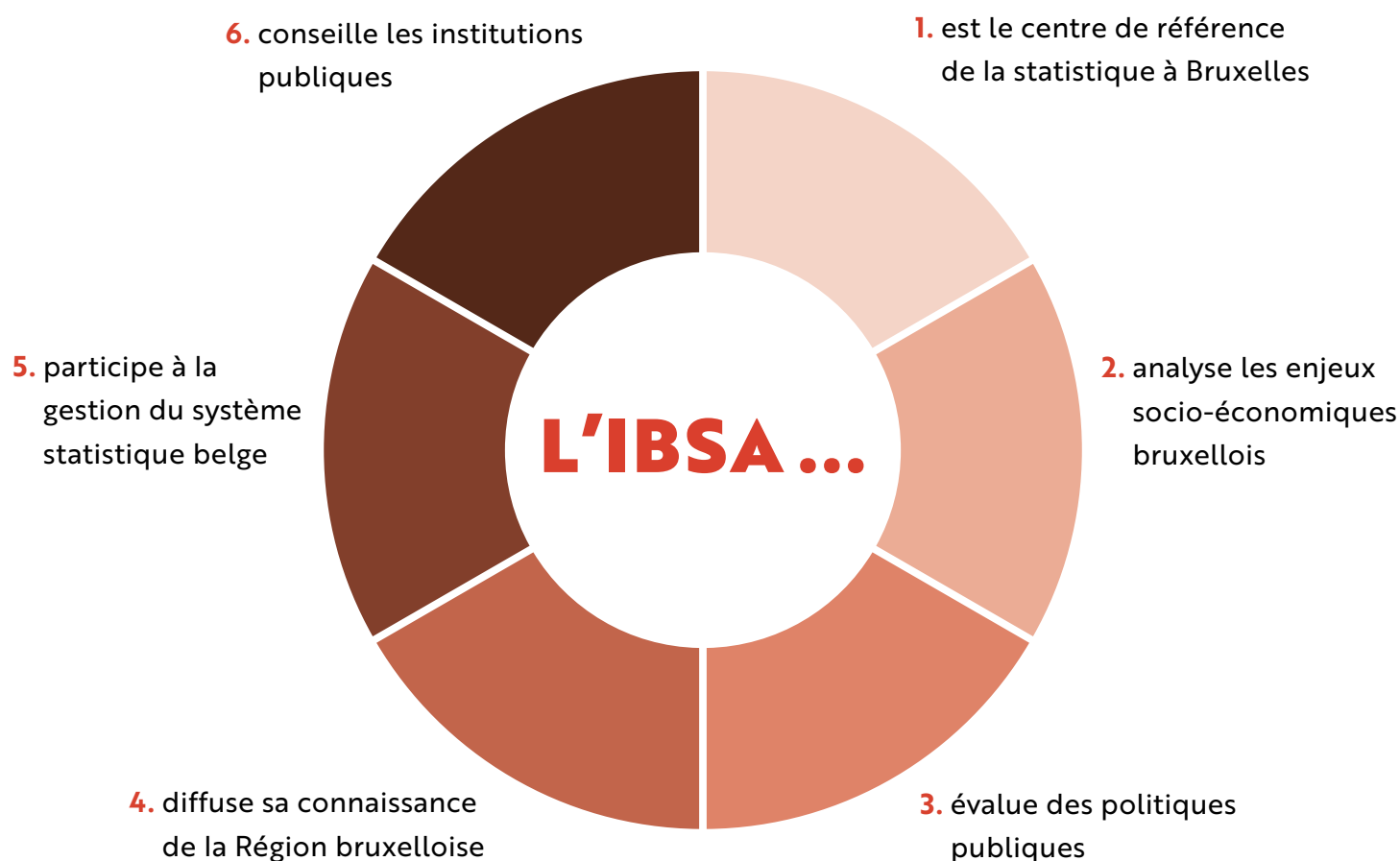
Astrid ROMAIN

Directrice de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse



INTRODUCTION

L'IBSA, l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse, est l'autorité statistique officielle de la Région de Bruxelles-Capitale. Ses missions sont définies par l'arrêté du 25 novembre 2015 relatif à la coordination de la statistique régionale. Celles-ci s'articulent autour de six grands axes :



Le présent rapport d'activité met en lumière les principales réalisations de l'année 2024, qu'il s'agisse de la production statistique, des études réalisées, des partenariats établis ou des outils développés.

Toutes les publications, statistiques, évaluations et outils cités dans ce rapport sont disponibles, en accès libre sur notre site : <https://ibsa.brussels>.

RÉALISATIONS ET ACTIVITÉS

QUELQUES CHIFFRES



Statistiques diffusées

› **662** dont **27** nouvelles statistiques

via ibsa.brussels et monitoringdesquartiers.brussels



› **14 newsletters** diffusées

› **1145** abonnés à la newsletter de l'IBSA
(au 31 décembre)



20 publications



12 Le Saviez-vous ?¹



2 évaluations finalisées



294 questions reçues

via ibsa@perspective.brussels



16 communiqués de presse



18 Événements auxquels l'IBSA a contribué
(orateur)

Réseaux sociaux



821 abonnés (au 31 décembre)



1367 abonnés (au 31 décembre)



159 citations dans les **médias**

¹ Les Le Saviez-vous sont une rubrique du site internet de l'IBSA.

2024

NOMBRE DE
STATISTIQUES
DIFFUSÉES

Janvier

52



Février

94



Mars

80



Avril

49



Mai

41

Juin

116



Juillet

50



Août

32



Septembre

24



Octobre

75



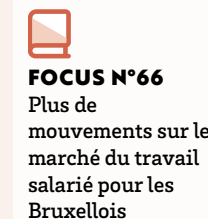
Novembre

29



Décembre

20



LA PRODUCTION ET LA DIFFUSION DES STATISTIQUES PUBLIQUES

Introduction

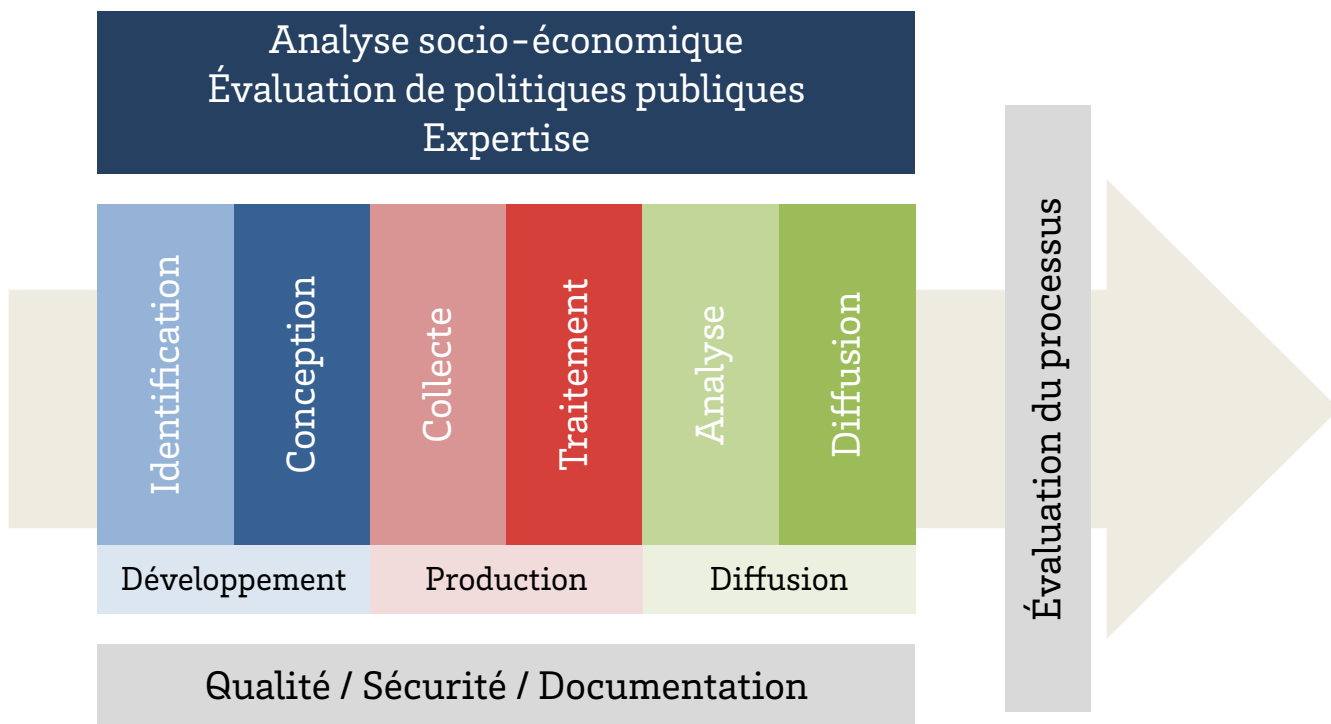
Disposer de statistiques publiques fiables et accessibles est crucial pour la gestion publique. Ces statistiques mesurent les phénomènes économiques, sociaux et environnementaux. Elles contribuent ainsi au développement, à l'évaluation et à l'amélioration des politiques publiques.

Le processus de production statistique comprend trois étapes successives qui conduisent à la mise à disposition des statistiques aux utilisateurs :

- › La première étape consiste à développer de nouvelles statistiques, en identifiant les besoins en statistiques pour la Région de Bruxelles-Capitale ainsi que les sources de données disponibles pour y répondre. Cette phase implique également un travail méthodologique préliminaire (définition des concepts, méthodes de collecte et de traitement, etc.).

- › La deuxième étape, la phase de production, concerne à la fois les nouvelles statistiques et les statistiques existantes, et implique la collecte des données et leur traitement pour produire des statistiques publiques conformément au Code de bonnes pratiques de la statistique européenne.
- › La troisième étape, la diffusion, implique par ailleurs l'analyse et la documentation des statistiques afin d'assurer une interprétation correcte lors de leur diffusion.

Les nouveaux développements statistiques découlent principalement des priorités définies dans le Programme statistique pluriannuel établi selon les besoins du Gouvernement et des partenaires ainsi que de la disponibilité et de la fiabilité des sources.



Les réalisations 2024

En 2024, l'IBSA a diffusé 662 statistiques sur son site ibsa.brussels, sur des thèmes aussi variés que la population, les revenus et dépenses des ménages, la précarité et l'aide sociale, la santé, la petite enfance, l'enseignement, le marché du travail, l'économie, la recherche et la technologie, les finances publiques, l'aménagement et l'immobilier, l'environnement et l'énergie ou encore la sécurité.

Sur le **site de l'IBSA**, 27 nouvelles statistiques ont été publiées dans cinq domaines principaux :

Marché du travail :

- › Dynamique régionale des travailleurs par lieu de résidence dans Population active occupée (Dynam-Reg, 2014-2022)
- › Taux d'emploi des 20-64 ans, par sexe, à l'échelle communale et régionale (2010 à 2022) dans Population en âge de travailler

Enseignement :

- › Réorganisation de l'ensemble des tableaux sur les parcours scolaires
- › Certificats d'étude pour les niveaux primaire et secondaire (années scolaires 2016-2017 à 2021-2022)
- › Données sur le décrochage scolaire, en particulier l'absentéisme problématique (nombre de demi-jours d'absence injustifiée) pour les années scolaires 2019-2020 à 2022-2023
- › Données sur les NEET (Ni à l'emploi, ni en formation, ni dans l'enseignement, 2005-2023)

Sécurité :

- › Chiffres clés de l'Enquête européenne sur les violences liées au genre

Recherche et technologie :

- › Utilisation des TIC par les ménages et les individus – Part des individus qui :
 - ont utilisé des appareils pour se connecter à internet,
 - ont utilisé l'administration en ligne,
 - possèdent des compétences numériques de base ou avancées.

Précarité et aide sociale :

- › Bénéficiaires de l'intervention majorée (BIM), par nationalité et position dans le ménage

Sur le site du **Monitoring des Quartiers**, 7 nouveaux indicateurs ont été publiés dans les thématiques Mobilité et Transport ainsi que Revenus. Par ailleurs, 107 indicateurs ont été mis à jour.

Enfin, comme chaque année, l'IBSA a publié sur son site internet le calendrier statistique.

Qualité et Sécurité des données

Pour veiller à la protection des données à caractère personnel ou des statistiques confidentielles, la sécurité de l'information est au cœur des préoccupations de l'IBSA. L'Institut accorde par ailleurs une attention constante à la qualité des données. En tant qu'Autorité statistique de la Région de Bruxelles-Capitale et de la Commission communautaire commune, l'Institut s'engage à respecter le cadre de qualité commun du Système statistique européen, qui représente la norme en matière de qualité des statistiques publiques.

Ce cadre comprend :

- › Le code de bonnes pratiques de la statistique européenne,
- › Le cadre d'assurance qualité du Système statistique européen,
- › Les principes généraux de la qualité, tels que l'interaction continue avec les utilisateurs, l'engagement des dirigeants, le partenariat, etc.



Vincent BUEKENHOUT

Conseiller en sécurité de l'information de l'IBSA

Thème : Sécurité des données

Vincent Buekenhout, en 2024, vous êtes devenu le nouveau conseiller en sécurité de l'information de l'IBSA. Que signifie concrètement ce rôle de conseiller ?

Assurer la sécurité de l'information à l'IBSA signifie garantir la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des données statistiques et administratives que nous produisons, analysons et diffusons, dans un cadre réglementaire strict.

Cela implique la mise en œuvre d'un système de management de la sécurité de l'information (SMSI) aligné sur la norme ISO 27001, et les nouvelles normes mises en place par le Centre pour la Cybersécurité de Belgique (CCB), tenant compte des spécificités de l'open data, des obligations RGPD et des exigences de collaboration avec les partenaires publics régionaux, communautaires, fédéraux et européens.

Cela comprend également la gestion des risques, le suivi des incidents de sécurité, la conformité, et la résilience face aux cybermenaces dans un environnement de plus en plus interconnecté.

Quels sont les principaux projets en matière de sécurité de l'information que vous avez lancés en 2024 ?

En 2024, nous avons lancé plusieurs projets structurants pour renforcer la sécurité de l'information à l'IBSA :

- › Cartographie des actifs informationnels et des flux de données internes et externes, pour mieux comprendre nos surfaces d'exposition.
- › Audit interne et analyse de maturité sur base des risques et du framework du CCB.
- › Révision et mise en place de la Politique de Sécurité de l'Information, en collaboration avec Perspective et qui sera traduite en procédures opérationnelles concrètes.
- › Renforcement de la gestion des accès par Perspective et la gestion des incidents.
- › Mise en place d'un plan de sécurité pluriannuel tenant compte des spécificités IBSA.

C'est crucial vu les actualités récentes d'attaques d'autres institutions.

Comment accompagnez-vous les agents de l'IBSA dans la sécurité de l'information au quotidien ? Quels moyens mettez-vous en place pour les informer et les sensibiliser à ces enjeux ?

L'humain étant souvent le maillon faible en cybersécurité, nous avons mis un accent fort sur la sensibilisation et la responsabilisation des agents et allons renforcer cet axe dans les années à venir.

Notre approche vise à intégrer la sécurité comme un réflexe professionnel quotidien, en soutien de la mission de l'IBSA : produire des données fiables, ouvertes et protégées.

LA RÉALISATION ET LA DIFFUSION DES ANALYSES

Introduction

Au-delà des statistiques, l'IBSA mène des analyses socio-économiques pour comprendre en profondeur les dynamiques à l'œuvre dans la Région bruxelloise. Ces analyses s'appuient sur des outils scientifiques solides. Elles permettent de mieux cerner les réalités locales et de nourrir le débat démocratique.

L'IBSA élabore régulièrement des prévisions conjoncturelles et des projections à moyen terme en utilisant différents modèles statistiques ou économétriques.

Ces analyses sont ensuite diffusées au travers de différentes séries de publications :

- › Mini-Bru
- › Cahiers de l'IBSA
- › Aperçu conjoncturel
- › Focus de l'IBSA
- › Perspectives économiques régionales
- › Panorama socio-économique
- › Évaluations de l'IBSA
- › Baromètre conjoncturel
- › Zoom sur les communes
- › ...

Les réalisations 2024

Au début de l'année 2024, la série Zoom sur les communes a été entièrement actualisée, en partenariat avec l'Observatoire de la Santé et du Social, afin d'éclairer les débats sur les enjeux communaux avant les élections communales d'octobre. Outre l'analyse détaillée des statistiques de chaque commune bruxelloise, l'édition 2024 du Zoom s'est enrichie de nombreuses cartes illustrant les disparités entre quartiers.

Autre partenariat phare de l'année : la publication des **chiffres-clés de l'enquête européenne sur les violences liées au genre**, en collaboration avec l'IWEPS et Statistiek Vlaanderen. Réalisée entre 2021 et 2022, cette enquête met en évidence les différences en matière de violences subies par les femmes et les hommes, tant dans la sphère privée que publique. Elle permet pour la première fois des comparaisons régionales précises.

Mener des analyses en partenariat avec d'autres institutions publiques, en particulier les autres autorités statistiques de Belgique, est essentiel pour l'IBSA. Cette coopération enrichit les résultats et permet d'optimiser les ressources.



Marion ENGLERT,

Collaboratrice scientifique, Observatoire de la santé et du social (OBSS)

Thème : Zoom sur les communes

Marion Englert, en 2024, le « Zoom sur les communes », fruit d'une collaboration entre l'IBSA et l'OBSS a été mis à jour. Cette série présente une analyse détaillée des statistiques de chaque commune bruxelloise. Comment s'est déroulée la collaboration entre l'IBSA et l'Observatoire de la Santé et du Social pour ce projet ?

La collaboration avec l'IBSA s'est très bien déroulée, dans une entente parfaite. Un bel exemple de partenariat entre institutions bruxelloises !

Dans la première phase du projet, l'IBSA et l'Observatoire ont convenu de faire de cette nouvelle édition du Zoom un outil pédagogique, présentant les communes « en chiffres », à travers différents thèmes tels que la démographie, la situation des habitants sur le marché de l'emploi, leurs revenus, les logements, etc. Certains de ces thèmes sont plus particuliers à l'Observatoire, comme le social ou la santé, d'autres, comme l'activité économique ou les finances sont plus familiers à l'IBSA.

La deuxième phase a été consacrée à la sélection des indicateurs propres à chacun de ces thèmes. Ensuite, l'IBSA a calculé les indicateurs pour les différents chapitres, à l'exception de celui sur la « Santé », pris en charge par l'Observatoire. Enfin, l'Observatoire a rédigé les 19 fiches.

À chaque phase, les deux institutions ont étroitement collaboré. Isaline Wertz a piloté l'ensemble du projet du côté de l'IBSA, en coordination avec les gestionnaires de données. Du côté de l'Observatoire, Jonathan Unger, moi-même, et l'équipe Santé étions mobilisés.

En quoi l'IBSA et l'Observatoire de la Santé et du Social se sont révélés complémentaires ?

L'IBSA dispose d'une équipe de collaborateurs scientifiques ayant une expertise pointue des bases de données, et ce dans de nombreux domaines. De son côté, l'Observatoire apporte une expertise spécifique dans le champ social-santé, à la fois quantitative et qualitative, avec des contacts réguliers avec le terrain, et donc une connaissance fine des besoins des acteurs locaux, comme les CPAS par exemple.

Le fait de mener ce projet conjointement IBSA-Observatoire permet d'éviter le double travail et la dispersion de l'information. Dans un contexte bruxellois déjà complexe, avec de nombreux services, cela fait tout son sens de travailler ensemble, au service de la population !

Quels ont été les principaux défis rencontrés ? Quelle est l'utilité d'avoir une telle publication spécifique par commune ?

Les principaux défis résident dans la coordination, l'organisation du travail et le temps nécessaire pour mener à bien un tel projet. C'est un travail de grande ampleur, mais qui rencontre un vrai succès sur le terrain.

On nous sollicite régulièrement pour des présentations ou des informations sur la prochaine mise à jour. Ce sont surtout les CPAS et les communes qui utilisent l'outil. Ils font le lien avec leurs observations de terrain, s'en servent pour établir un diagnostic local ou pour définir les priorités politiques au sein de leur commune.

Les réalités diffèrent fortement d'une commune à l'autre. Disposer d'un outil comme le Zoom, qui synthétise de manière pédagogique et transversale les spécificités de chaque territoire et leur évolution, est donc particulièrement précieux.



Frédéric VENSENTINI,

Directeur scientifique, Institut wallon de l'évaluation,
de la prospective et de la statistique (IWEPS)

Thème : Réalisations en partenariat

Frédéric Vensentini, vous avez travaillé avec l'IBSA et Statistiek Vlaanderen à la publication des chiffres clés de l'Enquête européenne sur les violences liées au genre. Comment ce projet a-t-il vu le jour ?

La réalisation de l'enquête EU-GBV en Belgique reposait sur un double impératif. Il s'agissait d'une part, d'une demande institutionnelle, et d'autre part, d'un impératif sociétal d'actualisation des données afin de quantifier le phénomène et de contribuer au développement des connaissances sur les violences liées au genre. L'initiative d'Eurostat en 2016 de développer une enquête européenne (EU-GBV) a été l'occasion d'initier une collaboration entre tous les instituts statistiques belges. Sous l'impulsion de l'IWEPS, elle s'est déroulée dans le cadre de l'Institut interfédéral de statistique (IIS), avec le soutien de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes (IEFH).

Comment s'est déroulée la collaboration avec l'IBSA ?

L'IBSA ainsi que Statistiek Vlaanderen ont été impliqués à toutes les étapes du processus, depuis le financement jusqu'à la relecture du rapport final. Statbel a pris en charge l'enquête et a conçu la méthodologie statistique. L'approche collégiale adoptée a clairement permis de renforcer la cohérence de la production statistique au niveau belge. Cette enquête est la première mise en place collectivement par les instituts statistiques du pays.

Quels sont les bénéfices d'un travail commun entre les différents instituts de statistique régionaux ?

Les apports de chaque institut statistique ont renforcé la robustesse méthodologique de l'ensemble, tout en optimisant les ressources. Un des résultats de ce travail collaboratif est de disposer pour la première fois de résultats comparables entre les régions sur la question des violences de genre.

Quels défis avez-vous rencontrés lors de la réalisation de cette publication ?

Tout d'abord, l'enquête traite d'un sujet hautement sensible, impliquant des exigences élevées en termes d'éthique, de confidentialité et de formation des enquêteurs. Ensuite, le travail de terrain s'étant déroulé entre juillet 2021 et août 2022, le contexte sanitaire lié à la pandémie de COVID-19 a représenté un véritable défi logistique. Sur un autre plan, mettre en place une méthodologie garantissant une bonne représentativité régionale, tout en intégrant un suréchantillonnage des femmes, a constitué un autre défi important. Enfin, nous sommes parvenus à mener à bien la rédaction du rapport final en intégrant les apports d'une dizaine de relecteurs issus des trois instituts régionaux.

Quelles sont les suites et les retombées de ce travail ?

Le rapport final reprenant les chiffres clés de l'enquête constitue un jalon essentiel pour une meilleure connaissance des violences fondées sur le genre en Belgique et en Europe. Les microdonnées sont disponibles pour la recherche scientifique via Statbel. Les résultats contribuent par ailleurs à alimenter la mise en œuvre de politiques publiques fondées sur la connaissance, en particulier dans les champs de l'égalité entre les femmes et les hommes. Sur le plan institutionnel, ce projet a consolidé l'IIS en tant que dispositif collaboratif permettant la mise en œuvre d'enquêtes sensibles à l'échelle interfédérale. Enfin, Eurostat envisage de reconduire régulièrement cette enquête EU-GBV. L'IWEPS entend la prendre en charge et reproduire ce travail, toujours en étroite collaboration avec l'IBSA, Statistiek Vlaanderen, Statbel et l'IEFH.

En 2024, l'IBSA a également édité différentes publications dans ses séries classiques :

- › **7 Focus de l'IBSA**, sur des thèmes aussi larges que les espaces verts, l'emploi, la démographie, le tourisme ou encore l'accueil de la petite enfance
- › **1 Cahier de l'IBSA**, sur l'essor du travail à domicile à la suite de la crise sanitaire en Région bruxelloise (Cahier n°12)
- › **2 Évaluations de l'IBSA**, d'une part sur l'impact de l'abattement des droits d'enregistrement et d'autre part, sur la méthode des priorités partagées dans la concertation sociale bruxelloise
- › **4 Aperçus conjoncturels**
- › **2 Baromètres conjoncturels**
- › **3 À la Une**, qui sont des courtes analyses d'un graphique ou une carte
- › **Le Panorama socio-économique 2024**
- › **Le Mini-Bru 2024**, édition spéciale Présidence belge du Conseil de l'Union européenne



Pierre-François WILMOTTE,

Expert, Cellule Emploi et Economie, IBSA

Thème : Publications de l'IBSA

Pierre-François Wilmotte, le Cahier de l'IBSA n°12 « L'essor du travail à domicile à la suite de la crise sanitaire en Région bruxelloise » a été publié au début de l'année 2024. Comment est née l'idée de réaliser un Cahier sur ce sujet ?

Avant mon arrivée à l'IBSA, j'ai collaboré avec des collègues de l'Université de Liège, Jacques Teller et Constance Uyttebrouck, sur un article scientifique cherchant à identifier le profil des travailleurs à domicile, sur la base de données datant de 2014.

Durant la période « covid », le télétravail s'est largement répandu et il s'est maintenu depuis lors. La question se posait de savoir si le profil de ces travailleurs à domicile avait changé et si il y avait des spécificités bruxelloises. L'idée a donc émergé d'actualiser l'étude de l'époque, avec l'aide de Constance Uyttebrouck.

Comment se déroule la réalisation d'un Cahier ? Quel a été votre rôle, celui des autres membres de l'équipe, des partenaires, du Conseil scientifique dans ce processus ?

Vu que nous venions de publier un article sur le sujet, nous avons actualisé la revue de la littérature. Ensuite, nous avons revu les modèles statistiques utilisés, grâce à l'expertise d'Aina Astudillo Fernandez, gestionnaire des données de l'Enquête sur les Forces de Travail (EFT), et d'Amynah Gangji, pour l'accompagnement scientifique. Cette enquête permet de brosser le portrait du télétravailleur à domicile. Ensuite, le Cahier a été présenté au Conseil scientifique de l'IBSA pour recueillir l'avis de ses membres. Puis, il a été relu par un comité de lecture, incluant notamment l'experte Statbel de l'EFT, Anja Termote.

Quels échos ce Cahier a-t-il reçu après sa publication ? Comment a-t-il été accueilli par la presse, et les différents acteurs concernés ?

Le Cahier offre une analyse approfondie d'une question de recherche. Il est difficile d'en retirer un ou deux messages-clés. Dès lors, la publication a fait l'objet d'une communication particulière, comme une présentation sous un long format à Perspective (lab). Le sujet reste d'actualité pour la presse au travers d'articles de fond, publiés plusieurs semaines ou mois après la publication du Cahier.

Le travail s'arrête-t-il quand le Cahier est publié ?

Non, car après la publication commence la période de communication des résultats au plus grand nombre. Cela implique de maintenir une veille scientifique sur le sujet. Cela est important car l'équilibre entre le travail « en présentiel » et « à distance » est dynamique : le monde du travail continue à évoluer sur le sujet. Cela dit, je travaille désormais sur d'autres thématiques, en lien avec la question de la géographie de l'emploi.

L'IBSA ÉVALUE LES POLITIQUES PUBLIQUES

Introduction

L'évaluation des politiques publiques permet notamment d'améliorer l'action publique. En identifiant ce qui fonctionne (ou pas), elle éclaire les décisions futures, oriente les priorités, et renforce la légitimité démocratique. L'IBSA mène les évaluations de politiques publiques, qui lui sont confiées par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale ou par ordonnance. Ces évaluations sont une aide à la décision pour améliorer les politiques publiques en place.

Pour chaque évaluation, l'IBSA :

- › Applique des modèles statistiques robustes et adaptés au contexte bruxellois ;
- › Développe une approche rigoureuse et transparente ;
- › Bénéficie d'un soutien scientifique d'académiques mais également de l'expertise des acteurs intervenant dans la politique publique.

Les rapports d'évaluation sont remis au Gouvernement, et des publications sont diffusées dans la série « Les Évaluations de l'IBSA » ou dans la série « Les Focus de l'IBSA ».

De plus, l'Institut offre un soutien méthodologique aux autres instances bruxelloises chargées de mener ou de coordonner les évaluations de politiques publiques.

Enfin, il participe également à des réseaux spécialisés tels que le Vlaams Evaluatieplatform ou la Société Française de l'Évaluation, favorisant ainsi les échanges d'expérience avec d'autres organismes publics d'évaluation.

Les réalisations 2024

En 2024, trois évaluations ont été finalisées et publiées :

- › Évaluation de la réforme de 2017 sur l'abattement des droits d'enregistrement ;
- › Évaluation de la méthode des priorités partagées utilisée dans la concertation sociale en Région de Bruxelles-Capitale ;
- › L'impact de la location de meublés touristiques sur le logement abordable en Région de Bruxelles-Capitale.

De plus, l'IBSA a entamé deux autres évaluations :

- › L'évaluation de l'impact du télétravail dans la fonction publique bruxelloise afin de déterminer son influence sur l'attractivité de la fonction publique en tant qu'employeur ;
- › L'évaluation de l'impact de la réforme de l'abattement sur les droits d'enregistrement de 2017 sur les finances publiques de la Région pour mesurer les effets de l'augmentation de l'abattement et de la suppression du bonus logement sur les recettes de la Région.



Faiza DJAIT,

Experte, Cellule Évaluation des politiques publiques, IBSA

Thème : Évaluation des politiques publiques

Faiza Djait, l'année a été riche pour la cellule « Évaluation des politiques publiques ». Pour vous, elle s'est achevée avec la publication des Évaluations de l'IBSA n°6. Pouvez-vous nous parler (brièvement) du projet sur lequel vous avez travaillé?

En 2024, j'ai travaillé sur le sixième numéro des Évaluations de l'IBSA, axé sur la méthode des priorités partagées. Cette méthode, appliquée depuis 2015, favorise le dialogue social entre le gouvernement bruxellois et Brupartners, le Conseil économique et social de la Région bruxelloise. La méthode permet à Brupartners d'être impliqué dans le processus d'élaboration des politiques à un stade précoce, leur offrant ainsi la possibilité de contribuer aux décisions politiques à Bruxelles. L'objectif de l'évaluation était d'examiner comment cette méthode a été appliquée au cours de deux législatures, quels processus et structures ont été utilisés, et quels sont les points forts et les freins qui sont apparus.

Quelles sont les principales étapes d'une évaluation d'une politique et comment ce processus se déroule-t-il ?

L'évaluation d'une politique publique suit un processus structuré. Pour l'évaluation de la méthode des priorités partagées, un cadre d'évaluation clair a d'abord été établi, définissant les objectifs et les questions d'évaluation. Pour cette évaluation, l'accent n'était pas mis sur les résultats de la politique menée, mais sur les aspects de la méthode liés à l'organisation et au processus. Les données nécessaires ont ensuite été collectées à l'aide de méthodes qualitatives. Une analyse des documents et des entretiens semi-structurés ont été menés avec les acteurs concernés. Des groupes de discussion ont été organisés pour tester et approfondir les constats provisoires. Le processus d'évaluation était participatif, impliquant continuellement les parties prenantes afin de s'assurer que les recommandations finales soient pertinentes et applicables. Il en est ressorti des recommandations pour améliorer encore la concertation sociale dans ce processus d'élaboration des politiques à Bruxelles.

À qui s'adressent les recommandations de cette évaluation ?

Les recommandations s'adressent principalement au gouvernement bruxellois et à Brupartners, dans le but d'affiner l'application de la méthode des priorités partagées. Elles proposent des suggestions pour clarifier les rôles, renforcer la coordination et ancrer la méthode. Cependant, l'évaluation a également une pertinence plus large et peut inspirer les décideurs politiques, les chercheurs et les professionnels intéressés par la prise de décision participative, le dialogue social et la concertation sociale tripartite. La méthode des priorités partagées n'est pas seulement un outil de concertation, mais aussi un moyen d'accroître la transparence, la participation et la légitimité démocratique.

L'IBSA DIFFUSE UNE CONNAISSANCE OBJECTIVE DE LA RÉGION

Produire des données de qualité ne suffit pas. Encore faut-il les rendre accessibles et compréhensibles. C'est pourquoi l'IBSA accorde une attention particulière à la diffusion de ses travaux :

- › via son site ibsa.brussels et celui du Monitoring des Quartiers monitoringdesquartiers.brussels,
- › via ses réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn),
- › par voie de presse,
- › par la présentation de ses travaux lors d'évènements.

Le site internet ibsa.brussels présente toutes les statistiques publiques et les analyses de l'Institut. Il est complété par le site monitoringdesquartiers.brussels, un outil interactif conçu pour suivre l'évolution des 145 quartiers bruxellois sur plus de 200 indicateurs. Les cartes de ce site mettent en lumière les dynamiques et les disparités territoriales au sein de la Région de Bruxelles-Capitale. Elles sont accompagnées de fiches analytiques pour une bonne lecture des enjeux.

Ces deux sites internet font l'objet d'améliorations constantes. En 2024, le site du Monitoring des Quartiers a fait l'objet d'une importante mise à niveau de son environ-

nement technologique avec un alignement de la structure technique sur les normes en vigueur. De nouvelles fonctionnalités ont été ajoutées, en particulier dans les processus d'administration.

En 2024, outre la gestion de ces sites internet, l'IBSA a aussi :

- › publié 14 newsletters et contribué à la newsletter ainsi qu'au contenu du site internet de l'IIS ;
- › diffusé 16 communiqués de presse et ses travaux ont été repris plus de 150 fois par les médias ;
- › contribué, en tant qu'orateur à une vingtaine d'évènements, comme le séminaire sur la collecte des données lors d'une évaluation (organisé par le réseau des évaluateurs du SPW), les Midis du Lepur de l'Université de Liège, la journée d'étude de l'ULB sur l'évaluation des politiques publiques, le colloque Dynam-Reg, « les 20 ans de SILC » organisé par Statbel...

L'IBSA a également collaboré avec la Cellule communication et le Lab de Perspective pour organiser la Chaire Perspective 2024 sur le thème de la Nature en ville.



Frédéric RAYNAUD

Lab & Events manager, Direction générale,
Perspective



Anne FRANKLIN

Attachée scientifique, cellule Territoire et Population,
IBSA

Thème : Chaire Perspective

Frédéric Raynaud, vous êtes responsable de la Chaire Perspective. Qu'est-ce que cette Chaire ? Quel est son objectif ?

La Chaire Perspective existe depuis 2019. C'est un partenariat entre Perspective et l'ULB. Nous avons d'un côté des étudiants en master spécialisé en urbanisme à La Cambre-Horta, de l'autre des étudiants de troisième bachelier en École polytechnique (ingénieur architecte). Ce sont deux mondes très différents. Cette diversité de profils, conjuguée à la nôtre, crée une dynamique stimulante.

La Chaire est un espace de débat autour d'une thématique choisie, qui permet de croiser les regards : celui de Perspective, ceux des étudiants, et parfois encore d'autres intervenants. C'est souvent une découverte pour les étudiants, qui ont une vision moins institutionnelle.

Au départ, nous organisons une séance inaugurale. Ensuite, nous donnons quatre cours sur la thématique de l'année. Enfin, les étudiants développent un projet lors d'un atelier organisé par l'université, qu'ils défendent devant un jury.

Frédéric Raynaud, en 2024, la Chaire Perspective portait sur la Nature en ville. Comment ce choix a-t-il été fait ?

Ce thème s'est imposé naturellement au sein de Perspective. Il y a actuellement un véritable débat politique autour de la bétonisation, de la densification urbaine et de la nécessité de préserver des espaces verts. Des événements comme la crise du COVID 19 ont renforcé la prise de conscience autour de ces enjeux. L'exemple de la friche Josaphat l'illustre bien : un projet de densification sur une friche ferroviaire, qui fait l'objet d'un débat intense en raison de la question de l'équilibre entre urbanisation et préservation d'espaces de nature. C'est dans ce contexte que nous avons voulu réfléchir, avec les étudiants, à ce que pourrait être la nature en ville demain.

Anne Franklin, en tant qu'attachée scientifique travaillant sur l'environnement à l'IBSA, vous étiez titulaire de cette Chaire en 2024. Quel a été votre rôle ?

J'ai préparé les cours et la séance inaugurale, en veillant à proposer des contenus adaptés aux différents profils d'étudiants. J'ai organisé deux cours sur le terrain, suivis de deux cours ex-cathedra. Je me suis aussi investie dans le suivi des ateliers, en lien avec le territoire choisi – la commune de Forest – ce qui m'a poussée à ancrer mes interventions dans le concret.

J'ai eu une grande liberté dans mon rôle de titulaire de la Chaire. Frédéric m'a fait confiance, tout comme l'IBSA. Cette autonomie a été essentielle pour créer un contenu pertinent.

Frédéric Raynaud, comment la collaboration avec l'IBSA s'est-elle passée ? Qu'en retirez-vous ?

Très positivement ! C'était une belle expérience humaine. Travailler ensemble pendant un an permet de découvrir d'autres facettes des métiers de chacun. On n'a pas toujours les mêmes approches ni les mêmes méthodes, et c'est très enrichissant à concilier.

Anne a vraiment apporté une autre vision, en lien avec les statistiques environnementales et les enjeux territoriaux. Elle a été remarquable pédagogiquement ; j'ai assisté à son dernier cours sur la manière dont on construit les statistiques sur la nature à Bruxelles, c'était passionnant.

Et vous, Anne Franklin, que vous a apporté cette Chaire ?

L'expérience humaine, comme le dit Frédéric, mais aussi la découverte d'un territoire, Forest, et des enjeux liés à son développement futur.

J'ai aussi découvert le monde académique de l'intérieur, avec des approches très différentes selon les formations. Ce qui m'a marquée, c'est la cohérence qui émergeait malgré la diversité des profils : à la fin, les différents projets offraient un narratif plutôt structuré et porteur de sens.

Et enfin, j'ai été impressionnée par les étudiants. Ils étaient motivés, intéressés, participatifs. C'est une génération très sensibilisée aux enjeux climatiques. Leur regard est moins institutionnel, parfois plus militant, et certainement enrichissant.

L'IBSA CONSEILLE LES INSTITUTIONS BRUXELLOISES

Introduction

L'IBSA joue aussi un rôle de soutien aux politiques publiques menées par les institutions bruxelloises. Il met son expertise à leur service notamment via :

- › la production d'avis et d'analyses ciblés ;
- › la participation à des groupes de travail ;
- › le soutien méthodologique à la réalisation d'évaluations ou d'indicateurs.

Réalisations 2024

En 2024, l'IBSA a accompagné de nombreuses institutions bruxelloises ou des institutions dont les analyses portent sur le territoire de la Région dans la réalisation de leurs analyses. Il a notamment apporté son soutien actif à Bruxelles Environnement, Bruxelles Logement, Hub.brussels, Bruxelles Mobilité...

Outre les travaux d'évaluation réalisés directement par l'IBSA, l'Institut a apporté son appui méthodologique pour la conception et/ou la réalisation d'évaluations coordonnées par d'autres institutions.

L'IBSA PARTICIPE À LA GESTION DU SYSTÈME STATISTIQUE BELGE

En tant qu'autorité statistique de la Région de Bruxelles-Capitale, l'IBSA joue un rôle actif dans l'organisation et la coordination du système statistique belge, tant au niveau national que régional.

À l'échelle nationale, l'institut représente la Région de Bruxelles-Capitale au sein des instances officielles de la statistique et de l'économie, principalement l'Institut interfédéral de Statistique (IIS) et l'Institut des Comptes nationaux (ICN). En 2024, dans le cadre de l'IIS, l'IBSA a participé à de nombreux groupes de travail et a contribué à :

- › l'élaboration et la mise en œuvre du programme statistique intégré de l'IIS ;
- › la rédaction d'articles pour la newsletter de l'IIS ;
- › et la réalisation de projets en commun avec les autres instituts statistiques du pays, comme l'organisation des Olympiades de statistique, la coordination d'un groupe de travail pour le développement des statistiques sur l'emploi au niveau du secteur statistique...

Au niveau régional, l'Institut coordonne les travaux de différents comités :

- › le Comité Technique Régional pour la Statistique et l'Analyse (CTRS) ;
- › le Comité Programme de la COCOM ;
- › le Conseil scientifique de l'IBSA.

Ainsi, la directrice de l'Institut préside et anime le Comité Technique régional de la Statistique et de l'Analyse (CTRS), dont la mission est de coordonner les programmes statistiques et d'analyse des différents services, administrations et institutions publics régionaux. Il s'agit d'un organe de concertation rassemblant les producteurs et utilisateurs bruxellois de statistiques publiques. La composition du CTRS est fixée dans l'Arrêté du 26 novembre 2015.

L'IBSA préside également le Comité-Programme de la Commission Communautaire Commune (COCOM), en tant qu'autorité statistique¹.

Enfin, les travaux de l'Institut s'appuient sur l'apport scientifique et méthodologique de son Conseil Scientifique (Conseil bruxellois de l'évaluation, de la prospective et de la statistique)².



Jens VANDEVELDE

Premier attaché Service budget, financement et monitoring, Iriscare
Thème : Gestion du système statistique belge

Jens Vandevelde, pouvez-vous expliquer ce qu'est le Comité programme, ainsi que son rôle et ses objectifs ?

Le Comité programme est une structure de concertation mise en place dans le cadre de l'accord de coopération entre la Région de Bruxelles-Capitale et la Commission communautaire commune (COCOM). Le comité veille à la mise en œuvre du programme statistique de la COCOM, détermine quelles statistiques, études et rapports sont pertinents dans le cadre des compétences de la COCOM, et approuve également ce programme. L'objectif est de mieux aligner la statistique et les politiques publiques, dans un souci de qualité, de transparence et de collaboration.

Quelle est la contribution d'Iriscare aux travaux du Comité programme ?

Iriscare participe activement à ce comité en tant que représentant de la COCOM. Nous partageons notre expérience et notre expertise dans les domaines des allocations familiales, des soins de santé, des soins aux personnes âgées et de l'aide aux personnes à Bruxelles. Iriscare est régulièrement la source authentique ou le fournisseur de plusieurs données administratives sur la population, relatives à certaines des principales compétences et budgets de la COCOM. En apportant notre contribution sur les statistiques pertinentes et les besoins politiques, nous participons à l'orientation du programme statistique ainsi qu'au contenu des analyses et des études. Cette collaboration renforcée avec l'IBSA permet d'améliorer la qualité et l'utilité des statistiques, qu'elles soient nouvelles ou existantes.

En quoi la participation à ce comité est-elle bénéfique pour votre institution ?

La participation permet à Iriscare d'avoir une influence directe sur la sélection et l'élaboration des statistiques et des études qui sont cruciales pour ses missions de politique publique. La collaboration étroite avec l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA) permet une collecte de données plus efficace pour Iriscare et, par extension, pour la COCOM. L'échange de bonnes pratiques et l'élargissement du réseau constituent également une réelle plus-value. Nous utilisons ce comité pour faire connaître nos réalisations statistiques, accessibles sur <https://stat.iriscare.brussels/>.

RESSOURCES ET COMMUNICATION

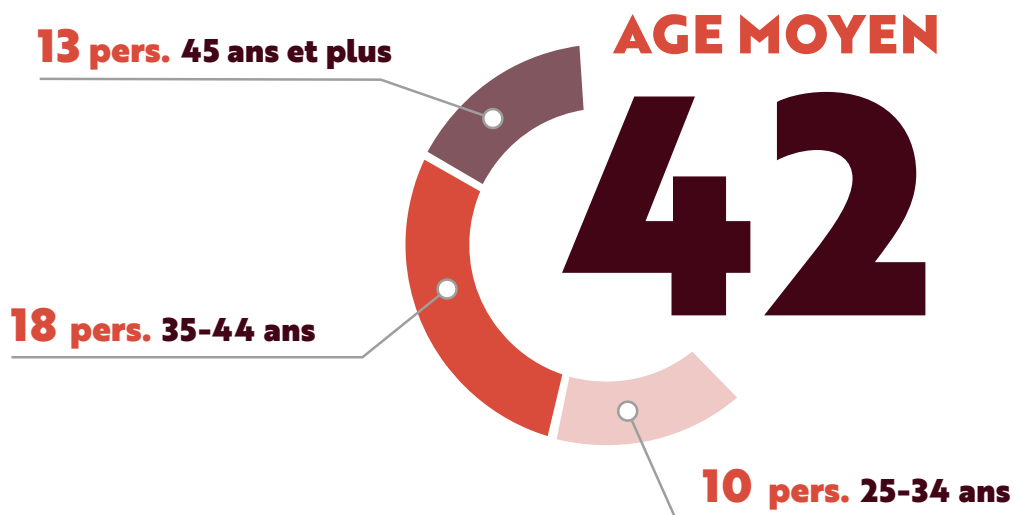
L'ÉQUIPE

L'IBSA est un des quatre départements de Perspective. Sa Directrice est Astrid ROMAIN.

L'équipe pluridisciplinaire de l'IBSA est répartie en cinq cellules :

- › une cellule « Emploi et Économie », sous la responsabilité d'Amynah GANGJI ;
- › une cellule « Territoire et Population », sous la responsabilité de Xavier DEHAIBE ;
- › une cellule « Évaluation des politiques publiques », sous la responsabilité de Sabrina CIPRIANO ;
- › une cellule chargée de l'appui méthodologique et statistique, sous la responsabilité de Sabrina CIPRIANO, faisant fonction ;
- › et une cellule « Représentation et communication », sous la responsabilité de Line JUSSIANT.

L'équipe comptait 41 personnes au 31 décembre 2024.



20 HOMMES
dont 1 poste d'encadrement

21 FEMMES
dont 4 postes d'encadrement

**NIVEAU UNIVERSITAIRE
OU ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
DE TYPE LONG**



90%

LE BUDGET DE L'IBSA

Le crédit budgétaire représente une autorisation de dépenser dans les limites spécifiées. Les budgets ajustés intègrent les modifications apportées tout au long de l'année pour s'adapter au mieux aux besoins de l'IBSA. Les engagements correspondent aux montants prévus pour honorer les engagements budgétaires de l'IBSA, qu'il s'agisse des contrats signés durant l'année en cours ou dans le cadre d'un engagement pluriannuel pris lors d'un exercice budgétaire antérieur. Les liquidations reflètent le montant total des factures devant être réglées au cours de l'année. Le tableau ci-dessous présente le budget voté à l'initial 2024 qui a été modifié par suite de transferts budgétaires internes à Perspective car aucun ajustement budgétaire n'a eu lieu en 2024.

Ces montants se concentrent exclusivement sur les allocations de base liées à la statistique publique. En effet, les dépenses liées au personnel, à la communication (telles que la mise en page, impression, traduction, par exemple) et à l'équipement (tel que l'informatique, par exemple) sont incluses dans les autres allocations de base du budget de Perspective.

Budget 2024	Engagement de crédits budgétaires [€]	Liquidation de crédits budgétaires [€]
Frais généraux de fonctionnement payés à l'intérieur du Secteur privé	475 000	219 000
Frais généraux de fonctionnement payés à l'intérieur des administrations publiques	655 000	297 000
Total	1 130 000	516 000

Source : budget de Perspective, SAP.

ANNEXES

**ANNEXE 1 : RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024 DU COMITÉ-PROGRAMME
IBSA-COCOM**

ANNEXE 2 : RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

ANNEXE 3 : RAPPORT SUR LA SÉCURITÉ DES DONNÉES

ANNEXE 4 : PUBLICATIONS RÉALISÉES EN 2024

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024 DU COMITÉ-PROGRAMME IBSA-COCOM

Selon l'accord de coopération du 21 mars 2019 conclu entre la Région de Bruxelles-Capitale et la Commission Communautaire Commune (COCOM), l'IBSA est l'autorité statistique de la COCOM. L'accord de coopération prévoit que le présent rapport d'activités annuel de l'IBSA porte également sur les missions accomplies en vertu de ce même accord (art. 7).

Conformément à l'article 11 de l'accord, un comité-programme a été créé. Ce comité a les missions suivantes :

1. le suivi de la mise en œuvre du programme statistique de la Commission communautaire commune ;
2. la définition des statistiques, études et rapports statistiques dans les matières relevant de la Commission communautaire commune ;
3. l'approbation du programme statistique de la Commission communautaire commune.

Ce comité se compose de représentants de la COCOM, dont l'Observatoire de la Santé et du Social (OBSS) et Iriscare, ainsi que de l'IBSA.

En 2024, le comité-programme s'est réuni le 18 mars, le 10 juin et le 25 novembre avec notamment à l'ordre du jour :

- › le rapport annuel ;
- › des échanges concernant :
 - le programme statistique de la COCOM 2025, approuvé en réunion du 25 novembre,
 - le Zoom sur les communes,
 - l'intelligence artificielle,
 - un futur colloque commun (OBSS-IBSA).

Rapport d'évaluation 2023-2024

Conformément à l'article 17 de l'accord de coopération, la mise en œuvre et les effets de l'accord sont périodiquement évalués et discutés ; notamment, mais pas uniquement, lors des réunions du comité-programme. Il est également prévu que le comité-programme rédige un rapport d'évaluation tous les deux ans.

Le comité-programme constate que les objectifs poursuivis dans le cadre de cet accord de coopération sont atteints de manière efficace. En conséquence, le comité-programme est d'avis de ne pas apporter de modifications à l'accord de coopération.

Les partenaires du comité-programme attirent l'attention de leur ministre respectif sur la prise en compte de l'accord de coopération dans les politiques régionales et communautaires.

Cette évaluation et cet avis sont transmis au Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale et au Collège réuni de la COCOM au travers du présent rapport annuel de l'IBSA.

RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Les membres du Conseil scientifique de l'IBSA ont été nommés par l'Arrêté du 4 mai 2023, portant sur la nomination de douze membres du Conseil bruxellois de l'évaluation, de la prospective et de la statistique :

1. Madame Isabelle GODIN, professeure à l'Ecole de la Santé Publique,
2. Madame Lena IMERAJ, professeure à la VUB,
3. Madame Hélène LATZER, professeure à l'Université Saint-Louis,
4. Madame Nathalie VAN DROOGENBROECK, professeure à l'Institut catholique des hautes études commerciales (ICHEC),
5. Monsieur David AUBIN, professeur dans le cadre du Certificat interuniversitaire en évaluation de politiques publiques (ULB, UCL, ULg),
6. Monsieur Patrick DEBOOSERE, professeur à la VUB,
7. Monsieur Koen DECLERCQ, professeur à l'Université Saint-Louis,
8. Monsieur Jean-Michel DECROLY, professeur à l'ULB,
9. Monsieur Xavier MAY, chercheur à l'ULB,
10. Monsieur Maxime PETIT JEAN, professeur dans le cadre du Certificat interuniversitaire en évaluation de politiques publiques (ULB, UCL, ULg),
11. Monsieur Tarik ROUKNY, professeur à la KU Leuven campus Brussel,
12. Monsieur Benjamin WAYENS, professeur à l'ULB.

Madame Astrid ROMAIN, directrice de l'IBSA, est membre de droit du Conseil.

Le Conseil scientifique de l'IBSA (nommé légalement Conseil bruxellois de l'évaluation, de la prospective et de la statistique) s'est réuni à trois reprises en 2024 (01/02, 28/03, 28/11).

Il a notamment apporté son soutien scientifique sur les thématiques suivantes :

- › Accessibilité aux commerces du quotidien à travers les quartiers bruxellois ;
- › Les indicateurs alternatifs au PIB ;
- › La notion de monoparentalité ;
- › La dynamique du secteur de l'accueil de l'enfance en Région de Bruxelles-Capitale (évolution 2018-2022) ;
- › Les sources de données sur le logement en Région bruxelloise ;
- › La trimestrialisation du PIB ;
- › La définition, la classification et les méthodologies pour estimer l'origine des Bruxelloises et Bruxellois ;
- › L'évaluation de l'impact du télétravail dans la fonction publique bruxelloise (méthodologie) ;
- › ...

Il a remis un avis favorable sur le rapport annuel 2023 de l'IBSA.

RAPPORT SUR LA SÉCURITÉ DES DONNÉES

L'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA), autorité statistique de la Région de Bruxelles-Capitale et de la COCOM, a l'obligation de veiller à la protection des données à caractère personnel ou des statistiques confidentielles (statistiques concernant notamment des personnes physiques, des ménages et des entreprises). L'annexe 3 décrit les principales actions menées par l'IBSA en 2024 en matière de sécurité de l'information.

1. Dans la première partie de l'année 2024, l'**inventaire des actifs informationnels** initié en 2023 a été finalisé. Le **plan de maîtrise des risques** (risk treatment plan) qui scénarise les risques et identifie pour chaque risque un propriétaire, a été réalisé à côté de l'inventaire d'actif qui identifie lui aussi un propriétaire pour chaque actif. Un **plan annuel de sécurité** qui reprend les mesures prioritaires a enfin été élaboré. La décision a en outre été prise de lancer un nouveau plan pluriannuel de sécurité de l'information en 2025 au lieu de prolonger le plan pluriannuel actuel 2022-2024 qui arrivait à son terme. Le comité de sécurité de l'information et de protection des données, présidé par le Data Protection Officer (DPO) de l'IBSA et dont les membres sont le Conseiller en sécurité de l'IBSA, l'IT de Perspective, et la hiérarchie de l'IBSA s'est réuni à 5 reprises en 2024.
2. Bien que l'IBSA ne soit pas responsable de la gestion des aspects techniques de la sécurité informatique, l'Institut fixe des exigences au gestionnaire de l'infrastructure informatique. Le rôle de l'IBSA, à ce niveau, est donc de **s'assurer que des mesures techniques et organisationnelles adéquates** concernant la sécurité informatique sont rencontrées. En 2024, la direction de l'Institut et son DPO ont continué de travailler avec son service juridique pour fixer dans les marchés publics de manière systématique des mesures de sécurité et de protection des données minimales pour vérifier que le sous-traitant répond aux exigences minimales fixées par l'IBSA.
3. Quant au datawarehouse (DWH) qui entrepose les données statistiques traitées par l'IBSA, l'équipe IT et l'IBSA ont mené une réflexion approfondie sur la solution future de ce DWH en 2023 qui a abouti en 2024 à la décision de migrer de SAS vers une solution en open source. Ce qui va nécessiter de réviser toute l'architecture de son entrepôt de données, chantier qui démarrera dès 2025.
4. En ce qui concerne les actions pour sensibiliser les agents de l'IBSA à la question de la sécurité de l'information, des sessions spécifiques ont été données à tous les nouveaux agents entrés en service au cours de l'année et des sessions de sensibilisation ont été organisées pour tous les agents notamment sur le secret statistique.

PUBLICATIONS RÉALISÉES EN 2024

Aperçu conjoncturel (4)

- › Janvier (n°51)
- › Avril (n°52)
- › Juillet (n°53)
- › Octobre (n°54)

Baromètre conjoncturel (2)

- › Printemps 2024 (n°40)
- › Automne 2024 (n°41)

Cahier de l'IBSA (1)

- › L'essor du travail à domicile à la suite de la crise sanitaire en Région bruxelloise (n°12)

Évaluations de l'IBSA (2)

- › Évaluation de l'impact de l'abattement des droits d'enregistrement sur le public cible : Qui bénéficie d'une réduction fiscale lors de l'achat de son logement ? (n°5)
- › Évaluation d'une nouvelle modalité de concertation sociale bruxelloise : la méthode des priorités partagées (n°6)

Focus de l'IBSA (7)

- › Les locations de meublés touristiques : quels impacts sur le logement abordable en Région bruxelloise ? (n°62)
- › Les espaces verts accessibles au public en Région bruxelloise : quelle offre en 2023 et quelle évolution en 40 ans ? (n°63)
- › L'accessibilité aux commerces du quotidien à travers les quartiers bruxellois (n°64)
- › Évolution de la dynamique du secteur de l'accueil de la petite enfance en Région bruxelloise entre 2018 et 2022 (n°65)
- › Plus de mouvements sur le marché du travail salarié pour les Bruxellois (n°66)
- › Baromètre démographique 2024 de la Région de Bruxelles-Capitale (n°67)
- › Le taux d'emploi a augmenté à Bruxelles : quels sont les personnes et les emplois concernés ? (n°68)

Mini-Bru (1)

- › Édition 2024

Panorama socio-économique (1)

- › Édition 2024

Perspectives économiques régionales (1)

- › Perspectives économiques régionales 2024-2029

Zoom sur les communes (1)

- › Édition 2024

Publications en partenariat (2)

- › Comptes régionaux, Répartition régionale des importations et exportations belges de biens et services 2019-2022
- › Les violences liées au genre en Belgique : Chiffres clés de l'Enquête européenne sur la violence à l'égard des femmes et d'autres formes de violence interpersonnelle.

Publications institutionnelles (6)

- › Programme statistique intégré de l'IIS 2025
- › Programme statistique annuel de la RBC et de la COCOM 2025
- › Calendrier statistique 2023
- › Rapport annuel de l'IBSA 2023
- › IIS – Newsletter n°6
- › IIS – Newsletter n°7

